



Une nouvelle avancée historique Obtenue par FO Justice

Communiqué :

Réclamée par **FO Justice** depuis 2018 dans sa plateforme revendicative, la création d'une brigade motorisée en expérimentation au sein de l'ERIS de Paris est désormais validée par la Direction Générale de l'Administration Pénitentiaire.

► Dans le prolongement de cette avancée, plusieurs bases ERIS, notamment Toulouse, Bordeaux et Marseille, ont présenté des projets afin de pouvoir mettre en place ce dispositif au sein de leurs unités.

FO Justice se félicite de cette dynamique qui démontre l'intérêt opérationnel et l'engagement des personnels pour le développement de ces brigades motorisées. **Notre Organisation** continuera néanmoins de revendiquer une extension plus large de ce dispositif sur l'ensemble du territoire.

Cette avancée majeure constitue une nouvelle victoire syndicale à mettre à l'actif de FO Justice, qui continue de porter des projets concrets pour faire évoluer les missions, les moyens et l'attractivité de notre profession.

► Dans un premier temps ces brigades motorisées auront un rôle de précurseur et d'appui opérationnel. Mais **FO Justice** entend poursuivre le travail engagé afin de faire évoluer leurs prérogatives, notamment dans le cadre de l'ouverture des convois et de la sécurisation des transferts de détenus.

Cette expérimentation représente une modernisation attendue des capacités opérationnelles de l'administration pénitentiaire et une avancée importante pour les personnels.

Une fois encore, FO Justice démontre que les revendications portées avec détermination peuvent devenir des réalités concrètes au service des agents et de la sécurité.

